

G.

TÉLÉPHONE  
GUTENBERG 12-11  
GUTENBERG 44-92  
GUTENBERG 44-93  
INTER. SPÉCIAL-135

# COMPAGNIE AUXILIAIRE DE NAVIGATION

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL 25 MILLIONS

TÉLÉGRAMMES:

AUXINAVI - PARIS

SIÈGE SOCIAL: 5, Avenue du Coq, PARIS (9<sup>e</sup>)

CODES { SCOTT'S 10<sup>th</sup> ÉDITION  
A.B.C. 5<sup>th</sup> ÉDITION

Paris, le 29 MARS 1924



LLOYD'S REGISTER  
Recd. 31 MAR. 1924  
Ansd.  
LONDON

THE SECRETARY LLOYD'S REGISTER  
OF SHIPPING  
71, Fenchurch Street

LONDON E.C.3  
England

Monsieur,

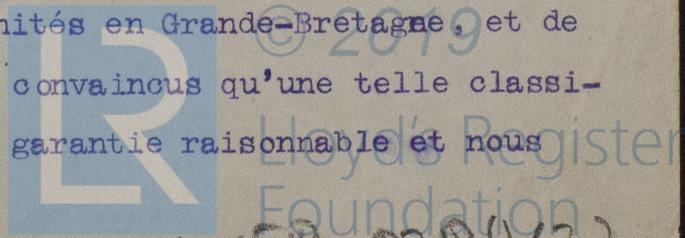
S/S "NAUSICAA"-

Sir George HUNTER a bien voulu nous commu-

niquer par l'intermédiaire de Sir Fortescue Flannery une copie de votre lettre du 21 Ct., et il nous semble indispensable de vous préciser notre point de vue au sujet de la classification de S/S "NAUSICAA".

La loi française nous oblige - comme elle en fait une obligation pour toutes les Compagnies Françaises de Navigation - d'assurer nos navires en France, mais elle nous laisse toute faculté de choisir entre les diverses Sociétés de classification. Sur les avis des Ingénieurs Conseils de notre Compagnie, nous avons décidé de faire construire un certain nombre de nos unités en Grande-Bretagne, et de les faire classer au Lloyd's, convaincus qu'une telle classification nous donnerait toute garantie raisonnable et nous

Adresser toute Correspondance, sans non personnel, à la Compagnie.



WS18-0218(1/3)

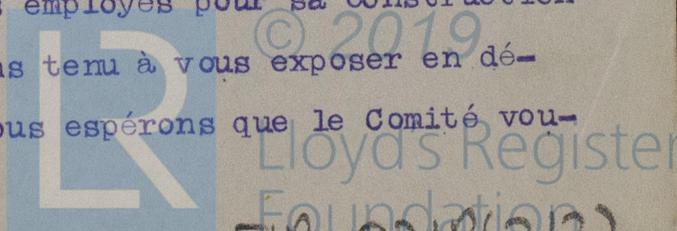
assureraient d'une qualité de coque et de machines au moins égale à la moyenne.

Cet espoir n'a pas été rempli dans le cas du NAUSICAA dont la coque a été visiblement affectée dès les premiers mois d'utilisation par des corrosions importantes dont les causes semblent se rattacher, d'après toutes les probabilités, à la nature même des matières employées pour la construction de ce vapeur.

Nous avons fait aussitôt appel à votre Société : nous lui avons demandé de rechercher pour quelles raisons un résultat aussi peu satisfaisant avait été obtenu ; vous nous avez indiqué que vous ne pourriez rechercher ces raisons qu'en partie, et non dans leur ensemble ; votre Comité a craint que, d'un examen complet de la question, il puisse résulter pour lui d'être entraîné à une " responsabilité concernant la composition de l'acier soumis aux épreuves du LLOYD'S".

Il nous est impossible de nous rendre compte en quoi la responsabilité de votre Société pourrait être entraînée du fait de ces recherches, mais il apparaît d'une façon certaine qu'aucun assureur ni armateur ne pourrait désormais, si vous maintenez votre point de vue, se fier à la classification à votre Registre en ce qui concerne un des facteurs essentiels de la valeur d'un navire, à savoir la qualité des aciers employés pour sa construction.

Nous avons tenu à vous exposer en détail notre point de vue. Nous espérons que le Comité vou-



W518-0218(2/3)

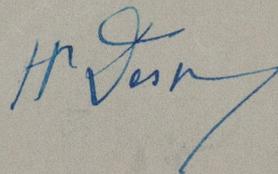
dra bien revenir sur la décision qu'il a prise au sujet de l'examen chimique des tôles du S/S "NAUSICAA". Cet examen n'entraîne en rien - ne peut même<sup>en</sup> rien entraîner - une responsabilité d'ordre général. Il s'agit d'une question de fait dont la solution nous permettra de fixer notre attitude vis-à-vis de nos assureurs et des fournisseurs.

Etant donné l'importance du problème soulevé, vous voudrez bien nous excuser de cette longue lettre.

Nous comptons sur vous pour exprimer notre manière de voir au Comité, et nous sommes convaincus que celui-ci voudra bien faire examiner d'une façon complète les qualités des aciers du "NAUSICAA".

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de de nos sentiments les plus distingués.

Le Président du Conseil  
d'Administration :



© 2019

Lloyd's Register  
Foundation

W518-0218(313)

Referred to the Chief Ship Surveyor,  
and the Chief Engineer Surveyor,

ad.

31 MAR 1924

Form Mr Mayne  
Lodge

Spl

As Sir George Sturges has forwarded to the  
Owners copy of the Prof's letter of 21<sup>st</sup> inst, it might  
be well to forward them also a copy of the Prof's  
letter of the 10<sup>th</sup> March.

PH  
31. 3. 24

APR

J.Sa

I think it might <sup>also</sup> be explained to the Owners  
that the Society is not in a position to take  
the initiative suggested in the matter of a dispute  
between Owners, Builders & Underwriters. But, as  
explained in the letter to Sir G. Hunter of the  
owners care to take such initiative the Society  
are prepared to take a proper part in the inquiry.

J.Sa